

Forum : Unesco

Sujet : Comment garantir le droit à l'éducation en temps de crise majeur ?

Membre de l'État Major : Axelle Garin

Position : Facilitatrice

Introduction

Le droit à l'éducation est un droit humain fondamental inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Celle-ci permet de sortir les enfants et adultes de tous âges de la pauvreté, et faciliter leur insertion dans la société. Mais l'éducation aide aussi à réduire les inégalités que subissent les filles et les femmes en leur faisant prendre conscience de celle-ci. Ce droit est mis en vigueur par des engagements politiques tels que les accords, les traités ou les conventions. Les Etats signataires s'engagent à respecter et à mettre en œuvre ce droit.

En temps de crise majeur comme les guerres, les conflits, les catastrophes naturelles, ou les crises sanitaires, les enfants perdent souvent leur maison, des proches, leurs habitudes, leur sécurité et de fait, leur avenir est menacé sans accès à l'éducation. Face à ces événements, l'éducation permet d'avoir un cadre stable et protégé des menaces physiques, à savoir l'exploitation, le recrutement dans les forces armées et des traumatismes qu'ils endurent. Elle donne aussi un accès à des éléments vitaux tels que la nourriture, l'eau, l'hygiène et la santé.

Lors d'une crise majeure, les gouvernements peuvent être contraints de fermer les établissements d'enseignement ce qui compromet ce droit, il est pourtant nécessaire d'exercer une continuité pédagogique. En effet la société dans sa globalité peut en bénéficier: l'éducation peut réduire les inégalités et la pauvreté, favoriser la croissance économique et aider à rétablir la paix et la stabilité. Malgré tous les bienfaits qu'elle peut apporter, c'est souvent le premier service à être interrompu et le dernier à être restauré.

Définition des termes clés

Crise

Arrêt soudain et violent du fonctionnement habituel de quelque chose pouvant mener à sa fin, une phase grave dans une évolution.

Droit à l'éducation

C'est un droit universel humain, il comprend aller à l'école, apprendre à lire et à écrire. Il est nécessaire au développement de la société et de l'individu.

Ménage

Ensemble des personnes vivant dans le même logement, à la différence d'une famille, il n'y a pas forcément de liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Aperçu général

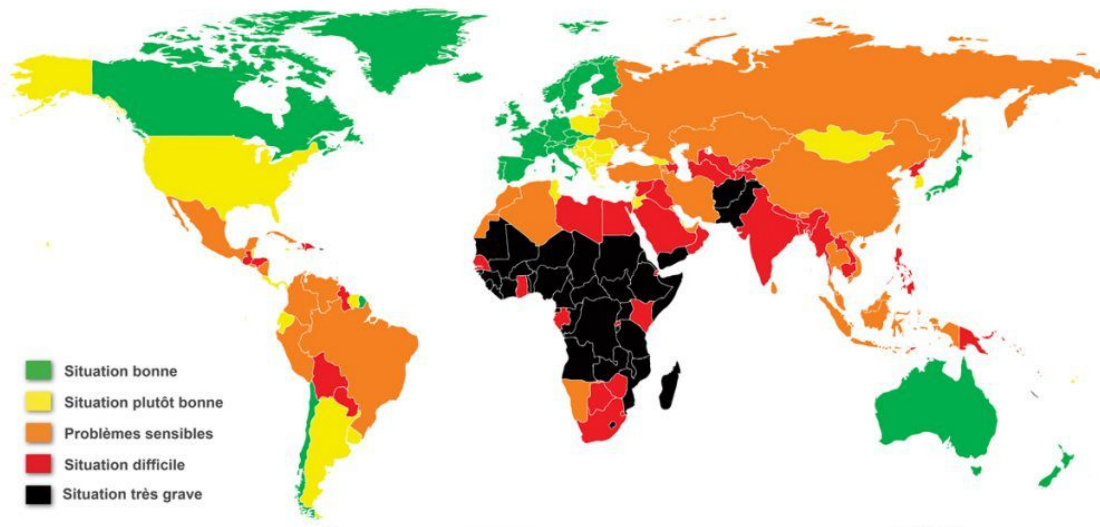
L'importance du droit à l'éducation

La déclaration universelle de droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 par les 58 pays qui constituaient l'assemblée générale, stipule dans l'article 26 que toute personne a droit à l'éducation, que celle-ci doit être gratuite et obligatoire pour l'enseignement élémentaire et que l'accès aux études supérieures doit être ouvert à tous. De plus, la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), approuvée par 195 États en 1989, est le traité relatif aux droits humains le plus largement approuvé de l'histoire. Elle comporte 54 articles énonçant les droits civils, économiques, politiques, sociaux et culturels qui sont des droits fondamentaux. Parmi eux figure le droit d'avoir une identité, d'avoir un accès aux soins, d'aller à l'école, être protégé de l'abus, de l'exploitation et de la discrimination, d'avoir de bonnes conditions de vie et d'avoir la liberté d'expression.

Actuellement, 262 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire ne sont pas scolarisés. Un enfant sur onze ne fréquente pas l'école primaire et un adolescent sur cinq n'accède pas à l'enseignement secondaire. Moins d'un pays sur cinq garantit le droit à douze années d'enseignement gratuit et obligatoire. Plus d'un enfant sur deux en âge d'être à l'école primaire n'a pas acquis le niveau minimum requis en lecture fixé par les normes de qualité. 200 millions de jeunes quittent l'école sans avoir acquis les compétences en lecture, en écriture et en mathématiques dont ils ont besoin pour communiquer, s'exprimer, raisonner et donc pour réussir.

L'éducation est très importante, car elle joue un rôle majeur dans le développement humain, social et économique. C'est un facteur de croissance économique à long terme : l'augmentation du niveau de scolarité entraîne un accroissement des richesses produites dans le pays. De plus, elle apporte de nombreux bénéfices : réduire les inégalités et la pauvreté, la promesse d'un avenir meilleur et garantir que les enfants ayant suivi une éducation ne reproduiront pas les erreurs du passé pour les pays en guerre notamment.

LES DROITS DE L'ENFANT DANS LE MONDE EN 2018



Les enfants d'abord !
www.humanium.org



Comment les différentes crises affectent l'éducation

Crise économique

En cas de crise économique, la plupart des familles ne sont pas aptes à assumer le coût des études et l'augmentation des coûts secondaires tels que le transport, l'uniforme pour certains pays comme le Royaume-Uni où 80 % des écoles l'imposent, les fournitures scolaires, les produits d'hygiène, tenues de sport etc... Même dans le cas de l'éducation gratuite, certains jeunes peuvent être obligés de contribuer à leur ménage ou de subvenir eux-mêmes à leurs besoins de base (en particulier pour les enfants avec des parents séparés). Les Etats sont forcés de mettre en place des restrictions budgétaires ce qui entraîne la suppression de postes de personnel éducatif et d'aides financières pour les étudiants par exemple les bourses. Cela provoque une diminution du nombre d'élèves pouvant accéder à l'éducation.

Les programmes de transferts d'espèces peuvent être utilisés pour compenser les coûts de scolarité et autres, lorsque la modalité de ses programmes n'est pas applicable, un soutien en coupons ou en nature y compris les coûts secondaires peut être efficace. Les besoins sont présents dans de nombreux secteurs donc les aides peuvent couvrir l'insécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, le chauffage et d'autres besoins essentiels des ménages.

Par exemple, lors de la crise économique de 2008-2009, les universités américaines privées virent leurs réserves financières se vider, entraînant des suppressions de postes et de cours. Certains programmes d'aides comme la réduction du coût des études en fonction des revenus des parents qui avait permis à de nombreux jeunes d'accéder à l'éducation supérieure furent remis en question. Aussi les programmes d'avancement de frais d'études, qui permettaient aux familles de payer tout ou en partie les frais de scolarité futurs de leurs enfants, engendrèrent une situation difficile pour les Etats eux-mêmes avec des engagements financiers qu'ils ne peuvent plus assumer.

Conflit

En cas de conflit, une perte d'infrastructure, d'enseignement, de fournitures et de personnel risque de compromettre les possibilités d'éducation ou de créer de nouveaux risques pour les apprenants et le personnel d'enseignement. Ils sont susceptibles de causer une destruction totale ou partielle des établissements d'enseignement qui représentent des espaces d'apprentissages sûrs pour les enfants vivant dans ces régions. Leur logement peut aussi être détruit et cela compromet la qualité de l'apprentissage. Il faut donc trouver d'autres lieux pour héberger les familles et maintenir l'apprentissage ce qui peut réduire l'accès et la qualité de l'éducation pour les enfants déplacés et les enfants de la communauté d'accueil. Cela peut aussi affecter les infrastructures donnant accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène qui sont essentiels pour les bonnes conditions de vie.

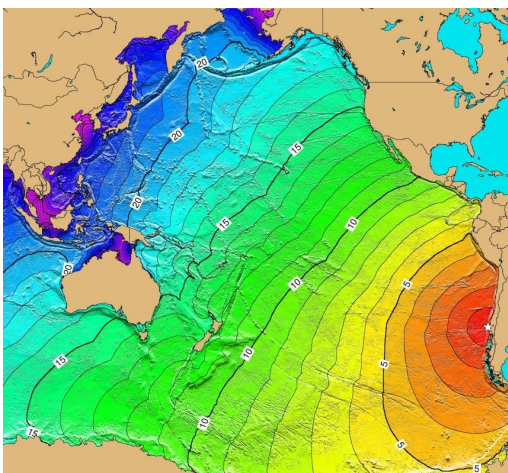
Pour permettre une continuité de l'éducation, la mise en place d'espaces temporaires d'apprentissage est capitale. Lors de la Seconde Guerre mondiale, de 1939 à 1945, des structures éducatives temporaires ont été créées et les élèves des villes les plus menacées ont dû se déplacer pour maintenir l'activité scolaire. Si les infrastructures d'éducation ne sont pas détruites, il faut procéder à une réhabilitation légère de la classe puis dans un second temps une réhabilitation totale. Une cartographie des risques et une planification du site peuvent aider à réduire les pertes humaines et de bâtiments.

Catastrophe naturelle

Les catastrophes naturelles regroupent les inondations, les tempêtes, les cyclones, les tsunamis, les séismes, les éruptions volcaniques, les mouvements de terrains etc ... Lors de ces événements, les établissements d'enseignement peuvent être détruits, les populations doivent être déplacées afin de minimiser le risque. Dans cette situation l'apprentissage est compliqué par manque d'infrastructures et de personnel éducatif.

Pour réduire les risques, la préparation aux catastrophes est essentielle, elle comprend la formation du personnel éducatif à la réalisation d'évaluations des risques au niveau de l'école, l'élaboration de plans de gestion de la sécurité ou de plans d'intervention d'urgence et la sensibilisation des enseignants des administrations locales des communautés des parents et des enfants.

Le 22 mai 1960, le séisme de Valdivia a fait trembler le sud du Chili sur 1000 km, il a détruit la ville et a entraîné un tsunami arrivant jusqu'à l'autre côté de l'océan Pacifique. Il s'agit du séisme le plus puissant jamais enregistré, sa magnitude (ce qui correspond à l'énergie libérée par un séisme) a été estimée à 9,5.



Le 20 mars 2010 a eu lieu l'éruption du volcan islandais Eyjafjöll, situé à 160 km de la capitale Reykjavik, après une période de 190 ans de sommeil. Le sommet de ce volcan atteint les 1600

mètres d'altitude, mais l'éruption s'est produite à 1100 mètres par l'intermédiaire d'une fissure de 800 m. Les risques sont un dégagement de gaz toxiques et un rejet de laves et de cendres, cela a aussi provoqué l'éruption d'un volcan voisin l'Alta.

Crise sanitaire

Pendant une crise sanitaire, la plupart des gouvernements du monde sont contraints de fermer les établissements d'enseignement à cause du risque pour la santé de la population. Ces fermetures nationales affectent des centaines de millions d'étudiants dans le monde. Durant cette période, l'éducation et l'intégration sociale des enfants sont ralenties. Cet événement a un impact négatif pour les élèves ayant un environnement non-favorable à l'apprentissage (pas de moyens de connexion pour les cours à distance ou situation familiale compliquée) et un impact dramatique pour les pays ayant de faibles résultats d'apprentissage.

En octobre 2018, Madagascar est touchée par une crise sanitaire de rougeole. Selon l'organisation mondiale de la santé, 64 % des cas sont des enfants âgés de 1 à 14 ans. 19 000 cas d'infection et 67 décès ont été déclarés entre octobre et décembre 2018. Les pays développés sont peu touchés car ce sont les complications causées par la malnutrition ou l'absence de vaccination entre autres qui causent le décès.

Pays et organisations concernées

Etats-Unis

Les États-Unis sont le seul pays à ne pas avoir signé la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Malgré une situation globale plutôt bonne mais il reste des problèmes importants en terme de santé, 8 millions d'enfants n'ont donc pas accès à des services de santé de qualité; de maltraitance et de justice des mineurs, la peine de mort, légale dans certains Etats, peut être prononcée à l'encontre de personnes étant mineures au moment des faits.

Japon

Le Japon est un pays très développé et les droits de l'enfance sont très bien considérés seulement s'il fait face à quelques problèmes comme la maltraitance dû à un mauvais système de protection de l'enfance. En 1990, on recensait 1 000 cas de maltraitance contre 55 000 en 2010. Aussi, le système scolaire est très élitiste causant du stress et une pression du "devoir d'excellence" entraînant malheureusement des suicides.

Allemagne

Les droits des enfants en Allemagne sont très bien respectés de manière générale. Cependant certains domaines comme les enfants réfugiés qui n'ont pas accès aux soins de bases ni à une éducation correcte et les maltraitances peuvent être améliorés. Chaque année, on compte 150 000 enfants victimes de maltraitance et 20 000 cas d'abus sexuels.

Somalie

Les conditions de vie des enfants somaliens sont extrêmement difficiles et ne permettent pas de disposer de leurs droits. La Somalie est l'un des 10 pays les plus pauvres au monde, avec 43 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Ils sont confrontés au recrutement d'enfants soldats, le mariage forcé, les abus sexuels et le travail des enfants.

Brésil

Depuis la fin du régime militaire, les droits humains se sont beaucoup améliorés néanmoins la situation des enfants est loin d'être idéale. De grandes inégalités surviennent dans les villes où vit près de 80 % de la population, les beaux quartiers se trouvent à quelques mètres des favelas qui doivent constamment faire face aux problèmes de santé, d'alimentation, d'accès à l'eau, d'éducation et de violence.

Pakistan

Le Pakistan doit faire face à des problèmes tels que la qualité et l'accès à l'éducation, la prévention contre l'exploitation sexuelle, le mariage précoce et le travail infantile. Le pays compte 80 millions d'enfants cependant, 23 millions d'enfants n'ont pas d'accès à l'école. Le gouvernement utilise seulement 1,8 % du budget national pour l'éducation ce qui cause un manque d'infrastructures et d'enseignants qualifiés.

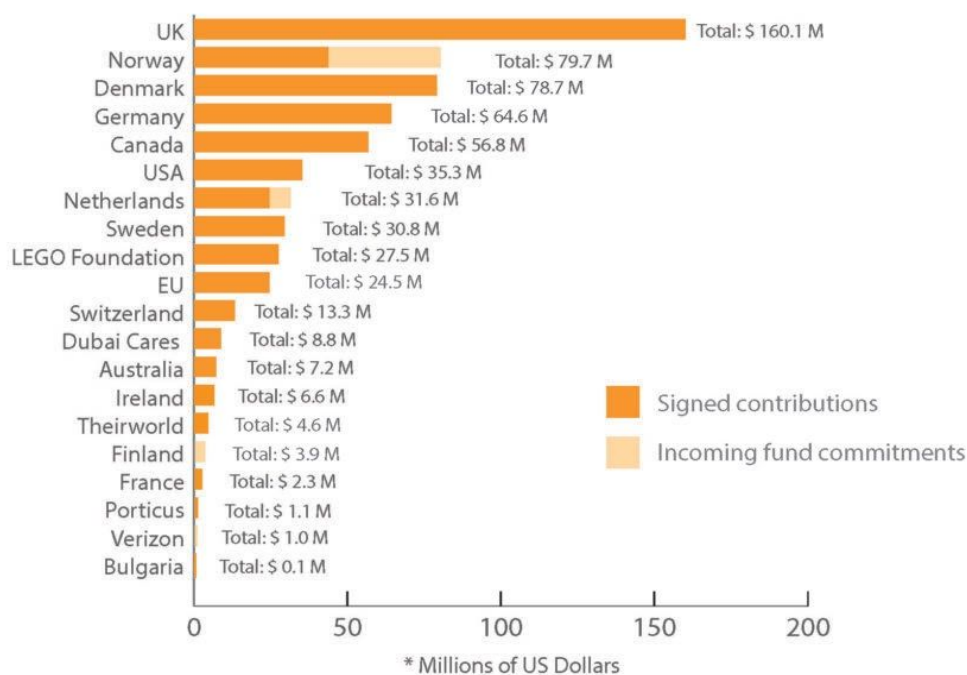
Afrique du Sud

L'Afrique du Sud doit s'opposer au problème de pauvreté et du droit à la santé. En effet, 64 % des enfants sud-africains vivent dans une misère totale. 40 % de la mortalité infantile est causée par le virus du Sida. À cette cause s'ajoute la malnutrition qui touche près d'un quart des jeunes sud-africains.

Développements récents

La crise mondiale du Covid 19 est apparue à Wuhan le 17 novembre 2019 en Chine centrale avant de se propager dans le monde. Le 11 mars 2020, l'épidémie de Covid-19 est déclarée pandémie. Elle a pour conséquence la mise en place de mesures de protection essentielles pour prévenir la saturation des services de soins intensifs comme la mise en place par de nombreux pays de mesures de confinement pour freiner la formation de nouveaux

Contributions and Pledges to ECW Per Donor



foyers de contagion et la fermeture des frontières de nombreux pays. Elle a aussi des effets en termes d'instabilité sociale et économique du monde entier. L'éducation est un secteur très affecté par cette crise car de nombreux établissements d'enseignement ont dû fermer, pour les pays les plus développés la mise en place de l'éducation à distance est plus évidente que pour les pays en développement grâce à l'accès à Internet et à des dispositifs de communication entre les enseignants et les élèves.

Le premier fond mondial dédié à l'éducation dans les situations d'urgence et de crise prolongée : Education Cannot Wait (ECW) est créé lors du Sommet humanitaire mondial en 2016 par des acteurs internationaux de l'aide humanitaire et de l'aide au développement, ainsi que des donateurs publics et privés, pour aider à placer l'éducation comme une priorité humanitaire. Ce fond offre aux gouvernements et au secteur privé la possibilité de financer des programmes éducatifs complets pour les enfants dès le début de la crise jusqu'aux phases de relèvement.

Contributions signées et promesses de dons à l'ECW par donateur en août 2020 en millions de dollars américains

Implication de l'ONU

L'UNESCO est une organisation spécialisée de l'ONU créée en 1945 qui a pour but de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité par l'éducation, la science et la culture. Une de ces missions est de soutenir les Etats afin de renforcer l'éducation au niveau mondial et les pousser à accélérer la marche du progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Les objectifs de développement durable répondent aux problématiques mondiales actuelles entre autres la pauvreté, le climat, l'environnement, la paix et la justice. Ils sont interconnectés, il est donc important d'atteindre chacun d'entre eux d'ici 2030. Parmi eux figure l'objectif 4 : "éducation de qualité". Les résultats escomptés sont de faire en sorte que tous les enfants aient accès à : une éducation préscolaire et des soins de la petite enfance, un cycle complet d'éducation primaire et secondaire gratuit et un enseignement universitaire d'un coût abordable. Augmenter le nombre de jeunes disposant de compétences nécessaires à l'obtention d'un travail décent et veiller à ce que tous les jeunes et la plupart des adultes sachent lire, écrire et compter. Assurer l'accès des personnes vulnérables comme les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle. Les moyens d'y parvenir sont : faire construire des établissements scolaires adaptés aux personnes handicapées ou adapter les établissements existants et fournir un cadre d'apprentissage qui soit sûr et accessible à tous, augmenter considérablement le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement pour financer le suivi d'études supérieures et le nombre d'enseignants qualifiés.

Solutions possibles

Il existe deux manières d'établir le droit à l'éducation, par les engagements politiques pris par les dirigeants et les instruments normatifs internationaux. Les États signataires des conventions et des traités s'engagent à respecter, protéger et mettre en œuvre ce droit. L'UNESCO se charge de vérifier que les États intègrent leurs obligations juridiques dans des politiques concrètes et les soutiennent dans la mise en place de ces actions.

La mise en place d'un soutien financier des pays développés pour les pays émergents ou en développement peut grandement aider notamment pour la construction d'infrastructures éducatives ou le financement de programme éducatif. Ces États peuvent aussi consacrer au moins 4 % de leur aide humanitaire à l'éducation en finançant par exemple le fond *Education Cannot Wait* en tant que donateurs internationaux. Ils peuvent également agir en tant que pays d'accueil pour les réfugiés en les intégrant dans leur système d'éducation national.

Bibliographie et sitographie

"Ce que vous devez savoir sur le droit à l'éducation" sur <https://fr.unesco.org/news/ce-que-vous-devez-savoir-droit-leducation> consulté le 13 août 2020

“La situation des droits de l’enfant dans le monde, par pays” sur <https://www.humanium.org/fr/enfants-monde/> consulté le 6 septembre

“Éducation en situation d’urgence” sur https://ec.europa.eu/echo/files/news/eie_in_humanitarian_assistance_fr.pdf consulté le 16 août 2020

“La Déclaration universelle des droits de l'homme” sur <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html> consulté le 10 octobre 2020

“La convention internationale des droits de l’enfant (CIDE)” sur <https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant> consulté le 10 octobre

“Les cibles relatives à l’éducation” sur <https://fr.unesco.org/node/265737> consulté le 13 août 2020

“Objectif 4 : Assurer l’accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d’égalité, et promouvoir les possibilités d’apprentissage tout au long de la vie” sur <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/> consulté le 13 août 2020

“L’éducation et les catastrophes naturelles” sur http://www.unesco.org/new/fr/member-states/single-view/news/education_vs_disasters/ consulté le 16 août 2020

“Education Cannot Wait (ECW) est le premier fonds mondial dédié à l’éducation dans les situations d’urgence et de crise prolongée” sur <https://www.educationcannotwait.org/about-ecw/> consulté le 17 août 2020

“Éducation en situation de crise” sur <http://www.coalition-education.fr/enjeux-education-en-situation-de-crise-35.html> consulté le 16 août 2020

“Le droit à l’éducation primaire et secondaire en contexte de crise sanitaire” sur <https://liguedesdroits.ca/education-crise/> consulté le 15 août 2020

“Le déficit d’éducation” sur <https://www.hrw.org/fr/report/2016/06/10/le-deficit-deducation/manquements-au-devoir-de-p-roteger-et-de-garantir-le-droit> consulté le 15 août 2020

“L’éducation dans les situations d’urgence” sur https://www.unicef.org/french/education/bege_70640.html consulté le 13 août 2020

“Faire du droit à l’éducation une réalité en temps de crise” sur <https://www.coe.int/fr/web/education/making-the-right-to-education-real-in-times-of-crisis> consulté le 15 août 2020

“Education : de la fermeture des établissements scolaires à la reprise” sur <https://fr.unesco.org/covid19/educationresponse> consulté le 15 août 2020

“1960, séisme de Valdivia, Chili” sur <https://ise.unige.ch/isdd/spip.php?article502> consulté le 14 octobre 2020

“2010, l'éruption du volcan islandais Eyjafjöll” sur <https://ise.unige.ch/isdd/spip.php?article226> consulté le 14 octobre 2020

“Les enfants victimes d'une crise sanitaire à Madagascar” sur <https://www.humanium.org/fr/enfants-crise-sanitaire-a-madagascar/> consulté le 22 octobre 2020

“L'impact de la crise financière de 2008-2009 sur les grandes universités américaines” sur <https://journals.openedition.org/ideas/648> consulté le 17 août 2020

“L'Education en période de crise: impact et leçons du choc financier est-asiatique de 1997-1999” sur https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000123331_fre consulté le 15 août 2020

“Coronavirus : au Mali, la crise sanitaire donne un coup d'accélérateur à l'enseignement en ligne” sur https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/11/coronavirus-au-mali-la-crise-sanitaire-donne-un-coup-d'accélérateur-a-l-enseignement-en-ligne_6039339_3212.html consulté le 15 août 2020